

RÉDACTION D'UN RAPPORT D'ÉVALUATION: CONSEILS GÉNÉRAUX

- **Le rapport devrait inclure une brève description du programme conjoint (PC)**, y compris le titre du PC, le calendrier et la logique d'intervention, les buts, les produits et réalisations, les liens du PC par rapport aux ODM, au PNUAD (UNDAF) et aux priorités nationales, la portée de l'intervention, le budget total, l'emplacement géographique et le type et nombre de bénéficiaires.
- **L'analyse devrait être guidée par les questions d'évaluation incluses dans les TOR** (notant que toutes les questions devront être adressées). Cela dit, ces dernières ne devraient pas être considérées comme un modèle de structure du rapport. La partie narrative du rapport devrait suivre une structure logique, en fonction du contexte et faire états des conclusions de façon claire et concise.
- **Les réponses aux questions d'évaluation devraient être fournies en fonction de leur contexte.** Par exemple, lors de l'examen de la conception d'un programme, il est important de décrire la conception elle-même avant de formuler une évaluation de sa pertinence. Dans l'ensemble, le rapport devrait être facile pour le lecteur à comprendre et à suivre.
- **L'analyse devrait être fondée sur des preuves.** Les déclarations de l'évaluateur devraient être étayées par des preuves. Au lieu de citer l'opinion d'un partenaire sur une question spécifique ou tout simplement d'indiquer le point de vue de l'évaluateur, les évaluations devraient être fondées sur des faits valides et fiables et des sources de données vérifiables (documents, enquêtes, triangulation des informateurs, etc.) -- ce qui constitue la validité interne de l'évaluation.
- **L'évaluation devrait fournir un examen du niveau de succès des réalisations du programme.** Premièrement, l'évaluation devrait décrire les activités prévues par le programme, les produits et réalisations. En fonction de ces derniers, l'évaluation devrait examiner le succès actuel du programme grâce à l'utilisation de bons indicateurs et autres sources de données. Il est crucial pour l'évaluation de distinguer l'efficacité de la mise en œuvre du programme (actions entreprises et produits développés) du succès des résultats du programme (les réalisations des interventions et leur impact à long-terme). Le manque d'informations disponibles pour effectuer l'examen du PC devrait figurer dans le rapport.
- **Les questions clés qui devraient être adressées au cours de chaque évaluation sont:**
 - Jusqu'à quel point la prise en compte des questions d'égalités des sexes et des inégalités, deux questions multidisciplinaires des programmes conjoints du Fonds, ont été incorporées dans la conception et mise en œuvre du programme.
 - La qualité du cadre de S&E et des Plans de communication (tant à l'interne, au sein des partenaires de mise en œuvre, qu'à l'externe afin de communiquer avec le grand public).
 - Le niveau des progrès du PC concernant non seulement les fonds engagés mais aussi les fonds déboursés.
 - La mesure dans laquelle le PC a **mis en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation à mi-parcours** et si ces derniers ont contribué à améliorer la qualité du programme dans son ensemble.
 - Il est primordial que le rapport fournisse un examen général de la valeur ajoutée de l'approche multi-agence/multisectoriel des programmes évalués.

- **Les conclusions de l'évaluation ne devraient en aucun cas être une répétition des données de l'analyse.** Les conclusions sont établies en fonction des faits énoncés dans l'analyse, mais doivent aller plus loin en soulignant les idées principales, réussites et lacunes du programme.
- **Les leçons apprises devraient ajouter à la valeur de l'évaluation – Elles ne devraient pas dupliquer les conclusions ou encore les recommandations.** Elles devraient approfondir les implications potentielles des faits établis par le rapport, pour le futur dans des domaines tels que celui de l'élaboration de politiques et de la programmation pour le développement, au-delà de la portée présente du PC évalué.
- **Le rapport ne devrait pas combiner l'analyse et les conclusions aux recommandations.** Bien que les recommandations soient basées sur l'analyse elles ne devraient pas être incorporées dans les résultats de l'évaluation. De préférence, elles devraient être présentées dans une section séparée à la fin du rapport.
- **Les recommandations devraient être basées sur les résultats et les conclusions, être claires, réalistes, et réalisables.** Pour chaque recommandations le public ciblé/intervenants, la portée et le délai d'exécution (long-terme vs. court-terme) devraient être clairement définis.